

MAIRIE D'ESCHENTZWILLER



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU JEUDI 27 OCTOBRE 2022

Document publié sur le site internet de la commune d'Eschentzwiler le 04 novembre 2022.

Réunis en séance selon les conditions de droit commun sous la présidence de Monsieur le Maire Gilbert IFFRIG suite à la convocation adressée le 21 octobre 2022.

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	15
<u>Présents</u>	11
M. Gilbert IFFRIG, M. Pierre LIPP, M. Charles GRAFF, Mme Denise HERTH, Mme Isabelle DEBECKER, Mme Patricia ROLLAND, Mme Natacha MEYER, Mme Adrienne CAMPILLO, M. Jean-Jacques VOGELSPERGER, M. Michel JENATTON, Mme Sophie BOEGLIN	
<u>Absents excusés et non représentés</u>	1
Mme Karine RISBOURG	
<u>Absents non excusés :</u>	0
<u>Ont donné procuration :</u>	3
M. Jean-Luc REIBEL à M. Jean-Jacques VOGELSPERGER M. Noël MULLER à Mme Adrienne CAMPILLO Mme Catherine WEIGEL à Mme Patricia ROLLAND	
<u>Secrétaire de séance :</u> Mme Isabelle DEBECKER	
<u>Secrétaire auxiliaire de séance :</u> Mme Séverine AUGEREAU, secrétaire de mairie	

Le quorum est atteint pour cette séance.

Aucun auditeur extérieur n'assistait à la séance.

Le Conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :

I/ ADMINISTRATION GENERALE

A) APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

B) DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Le Maire

Le secrétaire de Séance

La secrétaire de séance auxiliaire

La délibération est adoptée à l'unanimité.

C) RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2023 : DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

II/ AFFAIRES FINANCIERES

A) GERPLAN 2023 : PLANTATION DE HAIES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

III/ AFFAIRES INTERCOMMUNALES

NEANT

IV/ AFFAIRES PATRIMONIALES

A) RETROCESSION D'UNE PARCELLE RUE DU PANORAMA ET INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

VI/ AFFAIRES DE PERSONNEL

VI/ AFFAIRES DE PERSONNEL

A) RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2023 : CREATION DE 3 EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

B) RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2023 : FIXATION DES INDEMNITES DES AGENTS RECENSEURS

Le Maire



Le secrétaire de Séance



La secrétaire de séance auxiliaire



La délibération est adoptée à l'unanimité.

VI/ DIVERS

- A) REMERCIEMENTS
- B) DIVERS

Fin de la séance à 20h46.



Le Maire,

Gilbert IFFRIG

Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la commune sur www.eschentzwiller.fr

Un exemplaire papier est également mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Le Maire

Le secrétaire de Séance

La secrétaire de séance auxiliaire